



ANNEXE AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

Trophée des Minquiers 2023

Organisée par le Yacht Club de Granville

Les 23 et 24 septembre

1. REGLES

- 1.1 Heure conventionnelle du coucher du soleil: 20 :00
- 1.2 **Toutes les heures des présentes instructions sont en heure légale française.**
- 1.3 Les bateaux devront être équipés en catégorie 4 + canot de survie et disposer d'un moteur avec une réserve de carburant suffisante pour rallier le port étape.

2. AVIS AUX CONCURRENTS

Emplacement du tableau officiel d'information : YACHT CLUB DE GRANVILLE et sur <https://yachtclubgranville.com>
 Téléphone organisation en mer : +33 7 60 84 04 25 – mail : tdpm08@gmail.com

Portes du port de Herel

23/09 : Ouverture des portes à 09 :41 (coef. 43)

24/09 : Fermeture des portes à 18 :48 (Coef. 35)

Avenants possibles par VHF canal 72 avec pavillon L

4. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 4.1 Emplacement du mât de pavillons : Yacht Club de Granville et sur le bateau comité à St Hélier

5. PROGRAMME DES COURSES

- 5.1 Les courses sont prévues selon le programme suivant

Date	Heure approximative du 1 ^{er} signal d'avertissement	Classe(s)
23/09	11 :30 GRANVILLE – ST HELIER	IRC
24/09	09 :30 ST HELIER - CHAUSEY	IRC

- 5.3 Heure limite du dernier signal d'avertissement le dernier jour de la régata : 13 :00

6. PAVILLONS DE CLASSE

Pavillon C

8. LES PARCOURS

- 8.2 Signaux définissant les parcours à effectuer : n/a

9. MARQUES

Marques de départ	Marques de parcours et de dégagement	Marques de changement de parcours	Marques d'arrivée
Voir parcours	Bouée Blanche	sans objet	Voir Parcours

10. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Description des zones considérées comme des obstacles : n/a

Il est rappelé que les bateaux de commerce et passagers sont prioritaires dans les zones portuaires et chenaux d'approche.

11. LES DEPARTS

- 11.1 A Granville : Entre la bouée « Videcoq » et le bateau Comité ou tout autre endroit où les conditions seraient plus favorables.
- 11.2 Délai pour prendre le départ après le signal de départ : 5 mn.

13. LES ARRIVEES

Description de la ligne d'arrivée : (Voir annexe parcours)

15. HEURES LIMITES ET REDUCTIONS DE PARCOURS

- 15.1 Le 23/09 : 19 :00
- 15.2 Le 24/09 : 16 :45

16. RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION

- 16.1 Emplacement du secrétariat du jury : A Granville, au Yacht Club.
- 16.2 1 heure après l'arrivée du dernier bateau ou ouverture des portes du port de Herel

17. CLASSEMENT

- 17.1 Nombre de courses à valider pour valider la compétition : 1
- 17.2 Courses retirées : na

18. REGLES DE SECURITE

- 18.1 Veille obligatoire sur **Canal VHF : 72 et Canal 16**

20. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

- 20.2 Heure limite d'affichage des coefficients utilisés pour le calcul des temps compensés : le samedi 23 à 08 :30 suivant les inscriptions.

21. PUBLICITE

Conditions applicables à la publicité fournie par l'autorité organisatrice : na

22. BATEAUX OFFICIELS

Identification des bateaux officiels : Pavillons du Yacht Club de Granville

23. BATEAUX ACCOMPAGNEURS

- 23.2 Identification des bateaux accompagnateurs : na

28. RESULTATS

23/09 : Pot et Résultats de la première manche sur le ponton de la marine « La Collette » dès que possible à l'arrivée des bateaux.
24/09 : Résultat et remise des prix au Yacht Club de Granville dès que possible après l'arrivée des bateaux ou à partir de 18 :00.

ARBITRES DESIGNES :

Nom du président du comité de course : Gilles Lezan

Nom du président du jury : Laurent Travert

ANNEXE PARCOURS

Le Comité se réserve de modifier le parcours en mer à tout moment par VHF sur le canal 72

➤ Samedi 23/09/2023 GRANVILLE – ST HELIER

PARCOURS 32 milles

Bouée de dégagement éventuelle (D ou D+vert)
1. Bouée SE Minquiers à contourner et laisser à Tribord*
2. Bouée Nord Minquiers à contourner et laisser à Bâbord*
3. Bouée « Roche Hinguette à laisser à Bâbord
4. Bouée « Diamond Rock à contourner et laisser à Tribord*
Arrivée entre la bouée « La Baleine » à laisser à Tribord et le bateau comité

Heure limite 19 :30 – En cas d'absence du bateau comité, envoyer l'heure d'arrivée après avoir relevé la bouée d'arrivée dans le 120° en passant à moins de 300 m. Envoyez votre heure d'arrivée dès que possible par SMS au +33 7 60 84 04 25

➤ Dimanche 24/09/2023 ST HELIER - CHAUSEY

PARCOURS 29.5 milles

Départ entre la bouée « La Baleine » et bateau Comité (pouvant être modifié en fonctions des conditions météo)
1. Bouée « La Hinguette » à laisser à Tribord
2. Bouée « Demie de Vascelin » à contourner et laisser à Bâbord*
3. Bouée « Nord Minquiers » à contourner et laisser à Tribord*
4. Balise « Le Coq » à contourner et laisser à Bâbord*
Arrivée entre la Balise Est de la Grande Entrée à Chausey à laisser à Tribord et un bateau comité (ou une bouée blanche si les conditions de mouillage sont difficiles)

Heure limite 16 :45 - En cas d'absence du bateau comité, envoyer l'heure d'arrivée après avoir relevé la marque d'arrivée dans le 200° en passant à moins de 300 m. Envoyez votre heure d'arrivée dès que possible par SMS au +33 7 60 84 04 25

Pointage officiel ou réduction possible à toutes les marques avec astérisques.

Infos : La boutique de produits Hors Taxe « Boat Fayre » sur Albert Quay sera ouverte jusqu'à 20 :00 française.

Les badges d'accès et quelques cartes électricité (en nombre insuffisant) seront disponibles sur le bateau comité.